

A close-up, shallow depth-of-field photograph of several colored pencils lying diagonally across the frame. The pencils have wooden barrels and vibrant, sharp tips in various colors including yellow, green, blue, pink, and orange. The background is a soft, out-of-focus gradient of these colors.

*Centre
de services scolaire
de l'Or-et-des-Bois*

Québec 

PÉRIODE DE TRAVAUX SCOLAIRE

CE QU'EN DIT LA LOI

Les services de garde en milieu scolaire poursuivent l'objectif d'assurer un soutien aux familles des élèves, notamment en offrant à ceux qui le désirent un lieu adéquat et, dans la mesure du possible, le soutien nécessaire pour leur permettre de réaliser leurs travaux scolaires après la classe.

RESPONSABILITÉS DU PARENT

Le parent demeure le premier responsable des devoirs et leçons de son enfant. Il n'a aucune obligation à inscrire l'enfant à ce service. De plus, il doit s'assurer d'avoir signé le contrat et d'en respecter les conditions. Son enfant doit être volontaire pour être inscrit à cette période.

RESPONSABILITÉS DE L'ENFANT

- *Se présenter à l'endroit prévu;*
- *Exécuter ses travaux;*
- *Utiliser adéquatement le temps réservé à la période de travaux scolaires;*
- *Utiliser les ressources mises à sa disposition;*
- *Avoir son matériel;*
- *Travailler calmement à sa place;*
- *Prendre soin de son environnement.*

HORAIRE DE LA PÉRIODE DE TRAVAUX SCOLAIRES

Du lundi au jeudi de 16h30 à 17h00.





EN QUOI CONSISTE CETTE PÉRIODE?

Objectif: Amener l'élève à développer une structure dans son organisation et développer son autonomie, c'est-à-dire, établir une routine dans un environnement favorable à la réalisation de ses travaux scolaires.

Moyens:

- Lecture (à soi, en duo, en groupe);
- Tutorat par les pairs;
- Activités de groupe (bingo lettres et chiffres, jeux de société, etc.);
- Ateliers (empathie, méthodes de travail, etc.);
- Utilisation de la technologie (sites éducatifs, projets d'écriture, lecture audio, etc.);
- Journal étudiant;
- Terminer travaux de classe;
- Mots cachés, mots croisés;
- Jeux de dés;
- Étude des tables de multiplication;
- Étude des mots de vocabulaire;
- Travaux d'équipe;
- Recherche;
- Etc.

NB. Pour les milieux qui ne disposent pas d'un endroit propice à la concentration, des coquilles seront mises à la disposition des élèves inscrits et les jeux calmes seront privilégiés pour les autres élèves.



ENGAGEMENT DU RÉPONDANT ET DE L'ENFANT

Service de garde école Saint-Isidore

Supervision période de travaux scolaires

Le service de garde désire vous informer que cette année, la période de travaux scolaire se tiendra du lundi au jeudi à compter du **lundi 29 septembre 2025** jusqu'au **14 mai 2026** inclusivement.

Cette période sera offerte de **16h 30 à 17h00** aux élèves qui fréquentent le service de garde et cela, sur **une base volontaire**. Un élève pourra se voir refuser l'accès à cette période s'il ne respecte pas les consignes:

- Se présenter à l'endroit prévu, au moment prévu;
- Exécuter ses travaux;
- Utiliser adéquatement le temps réservé à la période de travaux scolaires;
- Utiliser les ressources mises à sa disposition;
- Avoir son matériel;
- Travailler calmement à sa place;
- Prendre soin de son environnement de travail.

NB. Une éducatrice supervisera votre enfant de façon globale pour ses travaux dans le **local du service de garde**. Vous demeurez le principal responsable de la vérification des devoirs et des leçons de votre enfant.

Nom et prénom de l'enfant : _____ Groupe repère : _____

Mon enfant participera à la période de supervision de ses travaux scolaires selon l'horaire déterminé par le Service de garde.

Signature du répondant : _____ Date : _____

Signature de l'enfant: _____